

23 mai 2008 -13:42

Appartient à [Conseil des ministres du 23 mai 2008 - Deuxième partie](#)

Renforcement structurel de la Direction générale de la concurrence

Octroi de crédits complémentaires pour le recrutement de nouveaux agents et le fonctionnement de la Direction générale de la concurrence

Octroi de crédits complémentaires pour le recrutement de nouveaux agents et le fonctionnement de la Direction générale de la concurrence

Sur proposition de M. Vincent Van Quickenborne, ministre pour l'Entreprise et la Simplification, le Conseil des ministres a donné son accord de principe sur le renforcement structurel des institutions compétentes pour la concurrence au sein du SPF Economie.

Pour fonctionner de manière optimale, la Direction générale de la concurrence a besoin de 50 membres du personnel de niveau A. Or, elle ne dispose que d'à peine 25 équivalents temps plein et l'on prévoit l'entrée en fonction de 2 attachés supplémentaires.

Dans le plan d'action 2008, le recrutement de 2 auditeurs adjoints est prévu pour l'auditorat du Conseil de la concurrence. les autres membres du personnel sont recrutés au SPF Economie via la mobilité interne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe